

La Médecine Libre

Contrats collectifs

Adoptez LML
pour vos salariés,
et militez avec nous
pour des soins
de qualité !



Non aux réseaux de soins !

Vos salariés restent libres de confier leur santé aux praticiens de leur choix !



Non au TPG, Oui à la Carte Avance Santé !

Vos salariés bénéficient d'un service exclusif leur évitant toute avance de frais chez tous les praticiens pour l'ensemble de leurs dépenses de santé.



Les cotisations dans les soins, pas dans la pub !

Sanctuarisons l'argent des cotisations, pour rembourser des soins de qualité, pas du sponsoring, et réduisons les frais de gestion pour obtenir de meilleurs remboursements.



La prévention, LML la finance !

La prévention, tout le monde en parle, LML la finance par des consultations longues de prévention exclusives, remboursées au tarif européen (40€ HN).

Nous sommes
1 MILLION de soignants.

Nous embauchons plus de
500 000 salariés.

Rassemblons-nous
dans une complémentaire
pour peser sur le système
de santé.

Tous ensemble, militons
pour des **soins de**
qualité au bénéfice des
patients et de nos
professions de santé.



Rejoignez-nous sur

www.lamedecinelibre.com
09 54 28 26 56



Une couverture flexible et complète, qui répond aux besoins de chacun !

Au choix de l'entreprise

9 garanties modulaires : du minimum obligatoire à des couvertures très complètes

● ANI Socle <i>La couverture minimum légale pour vos salariés</i>	● ANI Plus <i>Un panier de soins amélioré pour vos salariés</i>	● ANI Confort <i>La couverture santé renforcée des salariés</i>
	<input checked="" type="checkbox"/> OPTION OPTIQUE AUDIOPROTHÈSE	Renfort en : - Montures / verres - Lentilles - Chirurgie réfractive - Audioprothèses
	<input checked="" type="checkbox"/> OPTION DENTAIRE	Renfort en : - Prothèses - Implantologie - Parodontologie - Orthodontie

Une complémentaire santé **identique pour tous vos salariés** ou spécifique **cadres / non cadres**

Couvrir vos **salariés seuls** ou **avec leurs familles**

Participation patronale entre 50% et 100% de la couverture santé de vos salariés

À partir de
11 €
Par salarié*

*Exemple de coût pour ANI Socle avec une participation employeur de 50%, pour un âge moyen de 35 ans

Le salarié peut

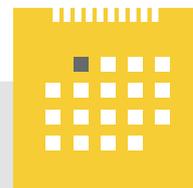
Étendre sa couverture à sa famille si elle n'est pas couverte par l'entreprise

Compléter ses garanties pour les adapter au mieux à ses besoins parmi les 9 garanties proposées

Pour vous

Des contrats chefs d'entreprise **déductibles Madelin**

LML vous facilite les démarches administratives en traitant directement avec votre comptable



1. **Souscrivez aujourd'hui**
2. **Choisissez la date d'effet**
3. **Ne payez qu'à ce moment-là**



ZERO
avance de frais avec la carte Avance Santé



La liberté de souscrire totalement en ligne, en quelques clics, à tout moment



Accès espace adhérent, suivi des décomptes, demande de prise en charge hospitalière ..



Accompagnement personnalisé pour faciliter la mise en place du contrat collectif



En cas d'hospitalisation, assistance aide-ménagère, garde d'enfants, avance de frais à l'étranger **ILLIMITÉE**